

LE JOURNAL MUNICIPAL D'AUJARGUES

Bulletin d'informations municipal

n° 20 - Décembre 2017

LE MOT DU MAIRE

L'année 2017 s'achève. Ce fût une année riche en événements politiques avec l'élection d'un jeune président de la république au parcours atypique, et l'émergence d'une majorité parlementaire issue d'un mouvement politique nouveau.

L'année 2017 a également été marquée par un épisode de sécheresse de très grande ampleur, symptôme explicite du dérèglement climatique de la planète qui entraînera inévitablement des conséquences importantes tant pour la nature que pour les cultures, et donc dans notre vie quotidienne, sur les sources et les économies d'énergie entre autres.

Concernant la vie de notre village, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme poursuit son cours normalement. Le conseil municipal a débattu, le 20 juillet dernier, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il travaille maintenant à la rédaction du futur règlement du PLU, et sur l'organisation de la future zone urbanisée du Grand Jardin. Dans quelques semaines, une réunion publique sera l'occasion de vous présenter le projet de révision finalisé et d'en débattre avec vous. Un prochain journal municipal vous permettra également de prendre connaissance des principales évolutions.

Afin de sécuriser la distribution d'électricité, Enedis, gestionnaire du réseau d'électricité en France, va enfouir le réseau haute tension alimentant notre commune. Ce réseau, constitué de plusieurs lignes aériennes, va être restructuré et enterré. 4 transformateurs seront remplacés. Ces travaux, programmés pour 2018, sont entièrement pris en charge par Enedis.

(schéma du projet dans les pages intérieures)

Pour sa part, la commune va lancer l'élaboration du schéma directeur d'assainissement des eaux usées. En effet, le précédent date de 20 ans, et des intrusions d'eaux parasites dans le réseau ont été constatées, ce qui perturbe le rendement de la station d'épuration. Cette étude sera subventionnée à 75% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental. Elle permettra de définir un programme de travaux visant à améliorer cette situation.

La présentation ci-après des nombreuses activités proposées par la bibliothèque municipale me donne l'occasion de remercier les bénévoles qui en assurent l'animation tout au long de l'année. Il faut rappeler aussi que la bibliothèque fonctionne en réseau avec les autres bibliothèques du territoire de la Communauté de Communes et bénéficie grandement de l'appui de la CCPS.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bernard Chluda

L'équipe de la bibliothèque municipale



*De gauche à droite : Danièle Tsitsichvili, Marie Claire Lo Ré, Marie-Annick Adam, Marielle Pastoret, Annie Ghirardi
Absente de la photo : Marie Françoise Coudreau*

Depuis quelques temps, nous avons constaté que de plus en plus de personnes laissent en permanence les bacs de collecte sur la voie publique ou en dehors des enceintes privées. Ainsi, nous avons pu recenser une centaine d'habitations concernées soit près d'un quart des maisons du village.

Cette situation engendre dans certains cas de la gêne pour le passage des piétons ou la circulation des automobiles. Elle est parfois source de problèmes de voisinage, et donne une image négative de notre village et de ses habitants. Enfin, elle ne respecte pas le règlement sanitaire départemental.

La municipalité a donc entrepris une campagne de sensibilisation afin d'améliorer cette situation. Dans ce cadre, certains d'entre vous ont reçu un courrier personnalisé pour leur demander de rentrer leurs bacs de collecte dans les enceintes privées.

Beaucoup ont répondu positivement à cet appel. Nous les en remercions.

Pour les autres, nous allons continuer à les convaincre du bien-fondé de notre démarche. La seule exception concerne les habitants du centre ancien dont la maison ne possède aucun local ou espace pour les ranger, et pour lesquels nous étudierons une éventuelle solution alternative.

**Jours et heures de sortie
des bacs de collecte**

Bac jaune (recyclage) :
dimanche soir après 19h
pour collecte lundi matin avant midi

Bac vert (ordures ménagères) :
mercredi soir après 19h
pour collecte jeudi matin avant midi

**Rappel du
Règlement sanitaire
départemental**

Article 80 : « *La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux heures indiquées et selon les modalités fixées par l'autorité municipale. Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.* »

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION (par Enedis)



En rouge figurent les lignes aériennes actuelles qui seront supprimées lorsque les câbles souterrains seront posés selon le tracé en bleu, puis mis en service.

Les transformateurs aériens (en haut des poteaux) seront remplacés par des transformateurs au sol.

Publication « Le journal municipal d'Aujargues »
Comité de rédaction :
Bernard Chluda, Philippe Dacier, Sandrine Lescoffier
Réalisation/mise en page : Sandrine Lescoffier

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES CÉVENNES : BILAN FINANCIER

Travaux majeurs en 2017, l'aménagement de l'avenue des Cévennes s'est achevé en mars dernier, permettant une sécurisation de la circulation des piétons et un ralentissement de la circulation automobile sur cet axe.

Nous vous en présentons ci-dessous le bilan financier (en €).

Travaux d'aménagement

DÉPENSES		RECETTES	
Études	7 040,00	Conseil Départemental	102 155,00
		DETR (État)	11 231,56
Travaux y compris maîtrise d'œuvre	189 522,73	Récupération de la TVA	32 244,00
		Autofinancement de la commune	50 932,17
TOTAL TTC	196 562,73	TOTAL	196 562,73

Enfouissement des réseaux secs

- Éclairage public : 34 830,33 € dont subvention du SMEG : 10 000,00
- Réseau télécom : 27 551,47 € dont subvention du Conseil Départemental : 6 102,00
- Réseau électrique : 68 636,38 € - pris en charge par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG)

Réseau d'eau potable :

- Remplacement de la canalisation : 53 212 € - pris en charge par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable

PLUS QU'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Plus de 5000 livres pour adultes et enfants vous attendent à la bibliothèque municipale d'Aujargues animée par des bénévoles.

On y trouve, entre autres, les derniers livres de la rentrée littéraire, un grand choix de BD et des livres en langues étrangères.

Les tous petits pourront s'initier à la lecture grâce à la malle petite enfance.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont organisées à la bibliothèque :

- Accueil et prêt de livres aux enfants de l'école
- Tournoi de lecture avec le réseau des bibliothèques CCPS
- Rencontre avec des auteurs
- Lecture de contes
- Conférences sur les Arts avec la CCPS
- Atelier d'écriture
- Atelier d'espagnol
- Atelier d'italien - deux niveaux (dont débutant)
- Atelier d'informatique avec la CCPS (Projet 2018)

Horaires : Mercredi de 16h à 18h30
et Vendredi de 17h à 18h30

Inscription et prêt gratuits sur tout le réseau



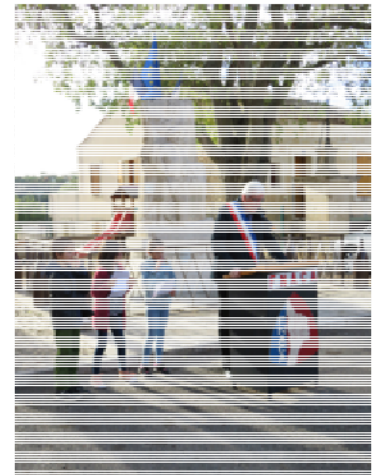
Rencontre avec un conteur



14 juillet



21 octobre



11 novembre

DÉMATÉRIALISATION DES TITRES SÉCURISÉS



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Toutes vos demandes, déclarations ou recensements (cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises, permis de conduire, cartes de séjours, naturalisations, déclarations de statut d'Associations) **se font désormais de façon dématérialisée sur internet :**

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

www.ants.gouv.fr

Vous pouvez vous identifier avec vos identifiants ANTS, ainsi que ceux du site des impôts, de la Sécurité Sociale, votre identité numérique de La Poste ou Mobile Connect (Orange).

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Des points numériques sont à votre disposition du lundi au vendredi :

- à la préfecture du Gard (Nîmes), de 8h30 à 17h
- à la sous-préfecture d'Alès, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan, de 9h à 11h30

Attention : ces démarches ne sont plus traitées en mairie ni aux guichets d'accueil de la Préfecture qui sont définitivement fermés.

En urbanisme, vous pouvez télécharger vos déclarations préalables de constructions, de travaux, d'aménagements soumis ou non à un permis.

AGENDA

16 décembre 2017 :

Noël des Enfants à partir de 15h

17 décembre 2017 :

Repas des Aînés à partir de 12h

27 décembre 2017 - 15h :

Contes de Noël à la bibliothèque

31 décembre 2017 : Réveillon organisé par l'AJA

21 janvier 2018 : Vœux du Maire à 16h

24 janvier 2017 : Atelier du regard

ÉTAT CIVIL

Naissances

THULLIER Célestine le 29 juin 2017

VAN EENOOGHE Sara le 1er décembre 2017

Décès

CUENCA Eugénie le 11 juillet 2017

MANEN André le 29 juillet 2017

DEMARET Robert le 2 septembre 2017

MAZELLE Marguerite le 16 novembre 2017